

La République du Centre, 22 mars 2020

LE DÉPARTEMENT EN BREF

SÉNAT ■ Pas de télétravail

Jean-Pierre Sueur, sénateur (PS) du Loiret, était encore hier soir, au Palais du Luxembourg où toutes les précautions sont prises : gel hydroalcoolique à

disposition, portes ouvertes pour ne pas avoir à toucher les poignées, deux mètres de distance entre chaque participant à une réunion... Jean-Pierre Sueur est resté à Paris car il doit siéger à la commission mixte paritaire qui

devait examiner, tard hier soir, le projet de loi d'urgence du gouvernement. Celui-ci souhaite que le Parlement l'autorise à gouverner par ordonnances en cette période où des décisions doivent être prises dans l'urgence. ■